

vacants, ont été pourvus de nouveaux titulaires, nos seigneurs Korum et Kopp ; les trois diocèses de Breslau, d'Osnabrück et de Paderborn sont gérés par des administrateurs épiscopaux ; par suite de jugements prononcés par le tribunal ecclésiastique contre nos seigneurs de Melchers, Ledochowski, Blum et Brinkmann les quatre diocèses de Cologne, de Posen Gnesen, de Limbourg et de Münster sont vacants.

Il s'en suit donc que plus de la moitié des diocèses sont encore vœufs de leurs premiers pasteurs. Des centaines de paroisses sont encore sans curés !

FRANCE.—Gambetta est tombé, et avec lui le fameux Paul Bert ! Les catholiques doivent-ils s'en réjouir ? Certes, nous ne les regrettons pas. Mais c'est peut-être tout. Car, leurs successeurs ne sont-ils pas les auteurs de ces ignobles décrets qui ont fermé tant de collèges catholiques et tant de couvents ? Dans son premier discours, le premier ministre actuel a fait luire quelque espoir. " Le gouvernement, dit-il, déposera un projet de loi sanctionnant le droit d'association tout en maintenant les droits de l'état." Malgré la restriction, ces paroles ont inspiré confiance aux catholiques. Peut-être M. de Freycinet comprend-il maintenant la faute qu'il a commise contre la société, contre la religion, contre le droit social, civil et naturel :

En recevant, à l'occasion du nouvel an, les vœux et les félicitations du clergé d'Angers, Mgr. Freppel, a rappelé les efforts qui avaient été tentés récemment pour rompre l'union intime qui existe dans tous les diocèses entre les prêtres et les évêques. Le clergé de France, a-t-il dit, restera insensible aux promesses comme aux menaces ; il ne craint pas plus qu'il ne cherche à se faire craindre.

Sur la question des rapports du clergé avec l'Etat, Mgr. Freppel s'est exprimé ainsi :

" Ce n'est pas du clergé que viendra jamais aucune attaque contre les véritables droits de l'Etat, car notre ligne de conduite est tout entière dans ces magnifiques paroles que prononçait naguère le noble chef de la maison de France pour marquer les rapports de la puissance ecclésiastique avec la puissance civile :

" Pleine liberté de l'Eglise dans les choses spirituelles, indépendance souveraine de l'Etat dans les choses temporelles, parfait accord de l'un et de l'autre dans les questions mixtes : tels sont les principes qui, au sein des sociétés chrétiennes, doivent aujourd'hui plus que jamais, régler les rapports des deux puissances pour le bien de la religion et le bonheur des peuples."

" Voilà notre programme ; programme de paix, de liberté, de respect mutuel, de dévouement réciproque ; hors de là, il n'y a que trouble et conflit."

ESPAGNE.—On est péniblement étonné de voir le progrès que font dans ce pays si catholique les idées révolutionnaires. Avec l'énergie qui caractérise les espagnols, les événements sont rapides. Après la loi sur le mariage civil est venue celle sur le recrutement militaire.

Dans cette nouvelle loi, le gouvernement, s'inspirant de la conduite des républicains français, a introduit l'obligation du service militaire pour les élèves des sémi-

naires. Cette loi impose pour la première fois le service militaire à tous les Espagnols. Jusqu'ici la substitution était admise, et bien que les séminaristes ne jouissent pas du bénéfice de l'exemption, ils pouvaient se racheter. Maintenant, avec la nouvelle loi, l'étude dans les séminaires deviendrait impossible ; impossible également le recrutement du clergé.

Afin d'empêcher l'adoption de ce projet, plusieurs prélats espagnols viennent d'envoyer à la Chambre une adresse protestant contre cette innovation, qui, à bref délai, causerait la rupture des relations entre l'Eglise et l'Etat. Ils sollicitent le Parlement de mettre la loi d'accord avec ce que demandent et la raison d'Etat et l'immunité ecclésiastique, et la liberté de conscience.

Quant aux novices des congrégations religieuses, la loi les exempte du service, conformément à une loi de 1878, accordant cette protection aux ordres religieux qui envoient leurs sujets aux missions des colonies.

Un pèlerinage espagnol qui devait réunir plus de 20,000 personnes à Rome a été organisé par le nonce du pape, les évêques et les députés ultramontains au Cortès. Malheureusement, le gouvernement a crut voir dans cette démonstration purement religieuse un acte politique dans le sens carliste ; son intervention près du Pape contre le pèlerinage, a eu pour conséquence l'ajournement de ce dernier à une occasion plus favorable.

#### Combat de Farnèse et mort d'Emmanuel du Fournel.

Dans la matinée du 19 octobre 1867, M. de la Guiche, commandant de la garnison de Valentano, petite ville située sur la Frontière nord ouest des Etats de l'Eglise, apprit que des recrues garibaldiennes se trouvaient à Farnèse, par où passaient continuellement des bandes venant de Toscane et allant renforcer le général garibaldien Acerbi à Torre Alfina. Il forma une petite colonne commandée par le capitaine Sparagana, des voltigeurs, et composée de la moitié de sa compagnie (forte seulement de 48 hommes), de 25 zouaves, commandées par le sous-lieutenant Emmanuel du Fournel, et de dix gendarmes ; 60 hommes en tout. Ce détachement devait marcher par Ischia sur Farnèse, pendant qu'une autre colonne, commandée par le capitaine de Conëssin, des zouaves, et composée de sa compagnie, du reste des voltigeurs, conduits par le sous-lieutenant Beljasso, et de quelques gendarmes, devait aller se placer près du lac de Mezzano, de façon à couper aux garibaldiens la retraite en Toscane. Les deux colonnes partirent vers dix heures. Celle du capitaine Sparagana, arriva bientôt à Ischia, où, pour la première fois, les pontificaux reçurent un accueil hostile de la population. Ils traversèrent la ville et se dirigèrent droit sur Farnèse ; en route ils arrêtèrent deux paysans toscans qui leur apprirent que Farnèse était occupée par une troupe considérable de garibaldiens et qu'ils étaient à 500 mètres d'une métairie où se trouvait l'avant-poste ennemi. Il eût été sage d'attendre l'arrivée du détachement de Conëssin et même de demander du renfort ; mais, en présence d'un ennemi odieux et méprisé, les officiers pontificaux méconnaissaient parfois les conseils de la prudence. Leur bouillant courage, leur confiance dans leurs troupes, leur dédain pour d'indignes adversaires étaient tels qu'ils ne tenaient compte d'aucun obstacle. L'attaque fut donc résolue, et du Fournel, qui, quoique subalterne, semble avoir dirigé toute cette action, se borna à envoyer une estafette à Valentano pour